coopération patients

Paris, le 13 juin 2014 - La loi du 4 mars 2002 impose à l'Etat de prévoir que des usagers soient r

Quelques exemples de ces oublis dont il serait tentant d'établir le florilège exhaustif tant cela témoigne

-

Les colloques scientifiques et autres congrès des sociétés savantes sont toujours très peu accueillants à vis des patients. Certains consentent à

-

Les fédérations hospitalières veulent aussi parler « patient ». Elles se proposent de créer, pour l'une un « In

-

La formation des représentants des usagers sont dans un champ de manœuvre pour des opérateurs privés, dé

-

Des manifestations privées, sinon va-t-il de la 1ère journée de l'AP-HP, [illegible]

Ainsi en va-t-il de la 1ère journée de l'AP-HP, [illegible]

Le patient : « N'y penser jamais mais en parler toujours ».
Telle pourrait être la morale révélée par ces quelques exemples.
De l'air, du changement, vite !